



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION DES DIPLÔMES D'ÉTAT RÉNOVÉS EN BLOCS DE COMPÉTENCES

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS)

Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS)

Conseil Emploi Formation n°13

jeudi 23 octobre 2025

Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » en blocs de compétences

- ✓ **Création en blocs de compétences** de manière à répondre aux dispositions de la loi LCAP pour **un enregistrement au RNCP au niveau 5** de la nomenclature des niveaux de qualification
- ✓ **Entrée en vigueur immédiate** (à compter de sa publication)

Définition du métier visé par le DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif »

Le titulaire d'un DEJEPS « entraînement et perfectionnement sportif » conçoit, organise, met en œuvre en sécurité et évalue des activités d'entraînement, notamment de compétiteurs, au sein de structures* proposant des activités physiques et sportives.

Il réalise une **veille sur l'évolution technique et technologique** des activités sportives de son domaine et assure la **formation interne et le tutorat** des éducateurs sportifs et, le cas échéant, des bénévoles, voire met en œuvre des actions de **formation professionnelle**.

Il assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation **d'actions de développement** s'inscrivant au service du projet de développement de sa structure ou de son territoire, en lien avec les dirigeants de la structure. Il/elle peut être en situation de management intermédiaire d'une équipe.

Il est force de proposition pour **alimenter la réflexion stratégique** conduite au sein de la structure.

Définition de l'entraînement sportif intégrant la prise en compte des activités non compétitives :

L'entraînement a comme objectif l'accompagnement des pratiquants d'une discipline par des actions de perfectionnement en vue de passer des paliers techniques avancés, de leur permettre de prendre part à des compétitions, ou de leur permettre d'appréhender en autonomie les environnements spécifiques ou les milieux naturels engagés dans une activité sportive donnée.

Structure du référentiel de compétences du DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif »

BC1 - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

BC2 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives

BC3 - Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d'entraînement, de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine de ...

Bloc à décliner pour chaque mention

Bloc commun aux deux spécialités du DEJEPS

Bloc commun à tous les DEJEPS Sport

BC4 - ...

Bloc à définir selon les besoins de chaque mention

Présentation des référentiels d'activités, de compétences du DEJEPS

Mention « entraînement et perfectionnement sportif »

BC1 - ANIMER ET ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET / OU SPORTIVE

A.1.1 Organisation et animation de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention

C1.1.1 **Organiser le travail d'une équipe**, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention

C1.1.2 **Animer une équipe**, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre

A.1.2 Accompagnement des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention

C1.2.1 **Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat**, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie

C1.2.2 **Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe**, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et / ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention

C1.2.3 **Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique**, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention

Modalités d'évaluation

L'évaluation certificative du **bloc de compétences « Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation »** est réalisée au moyen d'une épreuve consistant en :

- Une **mise en situation** sur une **situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement / tutorat, ou de formation / information.**
- Un document écrit personnel analysant **l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement / tutorat et de formation / information.**

La mise en situation et le document font l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

Présentation des référentiels d'activités, de compétences

BC2 : CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER UN PROJET D'ACTION EN VUE DE DEVELOPPER DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

A.2.1 Conception du projet d'action

C2.1.1 **Identifier les besoins et les attentes de différents publics**, notamment les publics en situation de handicap, en tenant compte des orientations d'une structure proposant des activités physiques et sportives, des politiques publiques et, le cas échéant, de la stratégie fédérale, en vue de définir les objectifs d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives

C2.1.2 **Concevoir un projet d'action**, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle du projet et à la sécurité des pratiquants, des tiers, voire des animaux mobilisés dans le projet, en vue de renforcer la pratique sportive et/ou la qualité des services rendus au sein d'une structure proposant des activités physiques et sportives

C2.1.3 **Concevoir une démarche de communication et de promotion** des actions du projet de développement au sein de la structure auprès des publics cibles tenant compte de l'image de la structure, en s'appuyant sur canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les actions de développement dans le contexte local

A.2.2 Coordination de la mise en œuvre et suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action

C2.2.1 **Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action**, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire

C2.2.2 **Réaliser le suivi du budget**, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action

C2.2.3 **Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action**, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité

A.2.3 Evaluation et mise en perspective du projet d'action

C2.3.1 **Evaluer le projet d'action**, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation

C2.3.2 **Rendre compte des résultats du projet d'action**, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action

Modalités d'évaluation

L'évaluation certificative du bloc de compétences « Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives » est réalisée au moyen d'un document écrit personnel analysant **une démarche de conception, mise en œuvre et évaluation d'un projet d'action mise en œuvre par le candidat en vue de développer des activités physiques et sportives** réalisée par le candidat.

Ce document fait l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

Bloc de compétences (BC3) – Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches d’entraînement, de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine de ...

Activités	Compétences
Conception de programmes d’entraînement sportif	Analyser les caractéristiques des pratiquants/compétiteurs, en tenant compte de la demande d’entraînement sportif, afin de repérer leurs besoins, leurs objectifs et leur potentiel, notamment ceux des pratiquants / compétiteurs en situation de handicap, tant dans un cadre individuel que collectif Concevoir un programme d’entraînement sportif composé de cycles et de séances, en procédant à des choix stratégiques et techniques et en tenant compte des contraintes liées à l’environnement, à la sécurité et à la vie personnelle des pratiquants / compétiteurs, en vue de répondre à leurs besoins, y compris les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
Préparation de séances d’entraînement sportif	Préparer une séance d’entraînement, en tenant compte des conditions matérielles et environnementales présentes le jour de la séance et des besoins en récupération des pratiquants / compétiteurs, en vue d’ajuster les conditions de réalisation de la séance et d’assurer la sécurité des pratiquants / compétiteurs Réaliser une veille sur les évolutions techniques, technologiques et réglementaires liées à son sport, en veillant à utiliser des sources d’information fiables et régulièrement actualisées, afin d’ajuster la préparation des séances d’entraînement Vérifier la conformité technique et la pertinence des matériels, en tenant compte des objectifs sportifs définis et des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir la sécurité et le perfectionnement sportif des pratiquants / compétiteurs lors des entraînements et d’identifier ou de planifier les opérations de maintenance du matériel
Entraînement / perfectionnement des compétiteurs/pratiquants	Conduire les séances d’entraînement, en articulant approche collective et approche individuelle des pratiquants / compétiteurs, dont ceux en situation de handicap et en exploitant des outils de mesure de la progression, afin de favoriser leur perfectionnement sportif et leur autonomie voire de les préparer à la compétition, en toute sécurité Accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme d’entraînement et/ou des compétitions, en appréhendant leurs besoins dans leur globalité et en mettant en œuvre des techniques de motivation et de soutien, afin de renforcer leur confiance en eux et de maintenir leur engagement sur la durée, tout en veillant à leur sécurité et au respect de l’éthique sportive
Evaluation des activités d’entraînement sportif	Analyser les résultats d’un programme d’entraînement sportif, en recueillant et en analysant les données nécessaires en fonction des indicateurs d’évaluation définis et en adoptant une démarche participative, afin de les rapprocher des objectifs définis et de les mettre en perspective avec le prochain programme d’entraînement Formaliser un bilan pédagogique, technique et sportif relatif à un programme d’entraînement, en tenant compte de la demande et des objectifs sportifs de la structure et de la politique des instances fédérales, afin de tracer les résultats obtenus et de les partager avec les acteurs impliqués

Modalisés d'évaluation BC3 : Concevoir, mettre en œuvre en sécurité, des démarches d'entraînement, de perfectionnement sportif et de conseil technique dans le domaine de ...

L'évaluation certificative du BC3 est réalisée au moyen de :

- **La production d'un document écrit personnel** portant sur la démarche mise en œuvre par le candidat pour **concevoir et évaluer a minima un programme d'entraînement sportif qu'il a réalisé ou en cours de réalisation et pour accompagner les pratiquants/compétiteurs tout au long du programme**. Le document élaboré est transmis à l'OF par le candidat au plus tard 15 jours ouvrés avant l'évaluation.
- **Une mise en situation professionnelle d'entraînement sportif** observée par les évaluateurs au cours de laquelle le candidat est évalué sur les **compétences de préparation, d'encadrement et de mise en œuvre d'une séance d'entraînement sportif**.
- **Un entretien** avec les évaluateurs portant sur le document et la mise en situation.

Informations complémentaires

Mesures d'équivalence prévues pour les candidats ayant partiellement validé le DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » en UC et qui devront s'inscrire au nouveau DEJEPS spécialité « entraînement et perfectionnement sportif » en BC :

- **UC1 et UC2 = BC2**
- **UC3 et UC4 = BC3**
- **UC3 = allègement de formation au BC3**
- **UC4 = allègement de formation au BC3**

Présentation du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) spécialité « direction de la performance sportive » en blocs de compétences

- ✓ **Création en blocs de compétences** de manière à répondre aux dispositions de la loi LCAP pour **un enregistrement au RNCP au niveau 6** de la nomenclature des niveaux de qualification
- ✓ **Entrée en vigueur immédiate** (à compter de sa publication)

Présentation du métier visé par le DESJEPS spécialité « direction de la performance sportive »

Le professionnel titulaire du diplôme **construit, suit et évalue l'atteinte des objectifs d'un projet de performance sportive, en étroite articulation avec les instances de gouvernance d'une structure professionnelle ou fédérale**. Il peut être amené à exercer des missions de **représentation** au bénéfice de son employeur.

Il **encadre un sportif ou un groupe de sportifs** au sein d'une **structure professionnelle ou fédérale** et élabore et conduit des **plans de performance sportive** afin de leur permettre d'atteindre leur meilleur niveau dans une discipline donnée. Il peut agir dans **un cadre international**.

Dans sa **recherche d'optimisation de la performance individuelle et collective**, il est **expert de sa discipline**, conduit une **démarche continue de veille scientifique, technique, technologique et d'innovation**, et mobilise les approches, les techniques et les technologies nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de performance.

Il **manage un staff sportif** pouvant être composé de différents spécialistes dans les domaines sportif, organisationnel, technologique et **se coordonne avec les membres du staff médical**. Il **peut également intervenir de manière directe** dans la **programmation** et la **conduite** d'actions d'entraînement à visée de performance sportive.

Il joue un rôle essentiel dans la **stratégie de performance sportive** et la **motivation** des sportifs/groupes de sportifs dont il a la responsabilité **avant et pendant les compétitions et du staff sportif**. Il est chargé de réaliser le **bilan post-compétitions**.

Définition de l'entraînement à visée de performance sportive

L'entraînement à visée de performance sportive a comme objectif la montée en compétences de sportifs ou de groupes de sportifs d'une discipline par des actions hyper-personnalisées :

- **s'inscrivant dans une approche systémique et dans un cadre collectif,**
- **visant l'optimisation des performances sportives en vue d'obtenir les meilleurs résultats dans un cadre incertain, très évolutif (compétitions nationales ou internationales) et très exigeant.**

Ce type d'entraînement **nécessite un niveau d'expertise élevé de la discipline concernée et une veille continue**

Structure du référentiel de compétences du DESJEPS spécialité « direction de la performance sportive »

*3 activités
8 compétences*

BC 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet de performance sportive en lien avec les instances de gouvernance de la structure

**Bloc commun à toutes
les mentions**

*3 activités
7 compétences*

BC 2 - Préparer, piloter et évaluer un plan de performance sportive dans le domaine du ...

*2 activités
4 compétences*

BC 3 - Préparer, conduire en sécurité et évaluer des actions d'entraînement à visée de performance sportive dans le domaine du ...

**Blocs à contextualiser pour chaque
mention**

Présentation des référentiels d'activités, de compétences

BC1 - CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER UN PROJET DE PERFORMANCE SPORTIVE EN LIEN AVEC LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE

A.1.1. Conception d'un projet de performance sportive en lien avec les instances de gouvernance de la structure.

C1.1.1. **Concevoir un projet de performance sportive, dans une démarche de co-construction avec les instances de gouvernance de la structure**, en tenant compte de la stratégie et des ressources de la structure et en s'appuyant sur un modèle de performance, en vue de définir les objectifs sportifs et managériaux à suivre.

C1.1.2. **Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet de performance sportive**, en identifiant, en recherchant et en négociant **les ressources humaines, financières, matérielles et technologiques**, en vue d'assurer la mise en œuvre du projet dans des conditions optimales et dans une **démarche éco-responsable et de QVCT** (qualité de vie et des conditions de travail).

A1.2. Mise en œuvre d'un projet de performance sportive avec le staff sportif et en lien avec les instances de gouvernance de la structure.

C1.2.1. **Piloter la mobilisation des ressources financières et matérielles** dans le cadre d'un projet de performance sportive, en procédant aux arbitrages nécessaires avec les instances de gouvernance de la structure dans une démarche éco-responsable, en vue d'ajuster la mise en œuvre du projet.

C1.2.2. **Accompagner les membres du staff sportif** dans le cadre d'un projet de performance sportive, en prévenant et traitant les difficultés individuelles et collectives et en veillant à sa qualité de vie au travail, en vue de créer les conditions de la performance sportive.

C1.2.3. **Analyser l'impact de son activité sur son équilibre de vie, ses émotions, sa capacité de prise de recul et ses performances**, en repérant les signaux évocateurs de risque et/ou de souffrance, afin d'inscrire son action dans une dynamique professionnelle durable au service de la performance sportive.

C1.2.4. **Développer les compétences des membres du staff sportif et des tiers impliqués dans le projet de performance**, à partir d'une analyse réflexive des pratiques et en repérant leurs besoins, **notamment ceux des personnes en situation de handicap**, en vue de faciliter la mise en œuvre du projet.

Modalités d'évaluation

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 1 est réalisée au moyen d'un document écrit personnel et d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

Le candidat transmet en amont de l'évaluation un document écrit personnel **analysant une expérience de conception, mise en œuvre et évaluation d'un projet de performance sportive** conduite au sein d'une structure lui **ayant permis de mettre en œuvre les activités visées par le référentiel**.

Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo.

Présentation des référentiels d'activités, de compétences

BC2 : PRÉPARER, PILOTER ET EVALUER UN PLAN DE PERFORMANCE SPORTIVE DANS LE DOMAINE DU...

A.2.1. Préparation d'un plan de performance sportive et des échéances sportives ou compétitives dans le domaine du....

C.2.1.1. **Préparer un plan de performance sportive dans le domaine du ...** , en tenant compte du projet de performance de la structure, de son environnement et des paramètres permettant de réaliser la programmation sportive, en vue d'atteindre les objectifs fixés.

C.2.1.2. **Préparer une échéance sportive ou compétitive en ...** , en tenant compte de son environnement sportif et des règlements sportifs en vigueur, en vue d'optimiser les chances d'obtenir un résultat positif.

A.2.2. Pilotage d'un plan de performance sportive et accompagnement des sportifs

C.2.2.1. **Assurer le pilotage d'un plan de performance sportive dans le domaine du ...** , en coordonnant les différents axes de la préparation des sportifs, en dirigeant le staff sportif et en assurant la traçabilité des activités réalisées, en vue d'accompagner les sportifs vers une **performance respectueuse du cadre éthique et déontologique** de la profession et des réglementations en vigueur.

C.2.2.2. **Réaliser un accompagnement global des sportifs en... et de leur parcours de performance**, en veillant à leur santé, à leur épanouissement et à leur **intégrité physique et mentale dans un contexte marqué par une forte pression, afin de créer les conditions d'une performance sportive durable.**

C.2.2.3. **Superviser le déroulement d'une compétition en ...** , en veillant aux messages délivrés aux sportifs et au staff sportif et au respect des réglementations sportives en vigueur, en vue de faciliter la mobilisation de chaque partie prenante au service de la réussite des sportifs.

A.2.3. Evaluation d'un plan de performance sportive en ... et suivi des facteurs d'optimisation de la performance

C.2.3.1. **Evaluer en continu les actions conduites dans le cadre d'un plan de performance sportive en ...** , au travers d'analyses de données, d'échanges avec les membres de l'équipe et les sportifs, en vue de réajuster l'accompagnement des sportifs et l'organisation du staff.

C.2.3.2. **Conduire une veille professionnelle, scientifique, technique et technologique**, en s'appuyant sur les réseaux professionnels et scientifiques, afin d'impulser une démarche d'innovation au service de la performance sportive.

Modalités d'évaluation

BC2 : PREPARER, PILOTER ET EVALUER UN PLAN DE PERFORMANCE SPORTIVE DANS LE DOMAINE DU ...

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 2 est réalisée au moyen **d'une présentation orale personnelle suivie d'un entretien d'évaluation :**

- Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat **transmet une présentation personnelle sous forme de montage audiovisuel de 30 à 40 minutes analysant une expérience de préparation, pilotage et évaluation d'un plan de performance sportive, conduite au sein d'une structure** lui ayant permis de mettre en œuvre les activités visées par le référentiel.
- Cette présentation, qui est visionnée en amont par les évaluateurs, fait l'objet **d'un entretien entre le candidat et les évaluateurs** le jour de l'épreuve.

Présentation des référentiels d'activités, de compétences

BC3 : CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES ACTIONS D'ENTRAÎNEMENT A VISEE DE PERFORMANCE SPORTIVE DANS LE DOMAINE DU ...

A.3.1. Conception d'actions d'entraînement à visée de performance sportive dans le domaine du ...

C.3.1.1. **Evaluer l'état physique et mental des sportifs en... en vue d'une action d'entraînement**, en analysant différents paramètres en lien avec les membres des staffs sportif et médical et en communiquant avec eux, en vue de personnaliser les objectifs et le contenu d'une action d'entraînement à visée de performance sportive.

C.3.1.2. **Concevoir une action d'entraînement dans le domaine du...**, en lien avec les membres du staff sportif, en tenant compte de l'environnement de l'action, des attendus et des pratiques du niveau international et du plan de charge des sportifs, en vue de les inscrire dans une démarche d'optimisation de leurs performances en sécurité.

A.3.2. Conduite et évaluation d'actions d'entraînement à visée de performance sportive dans le domaine du

....

C.3.2.1. **Conduire l'entraînement des sportifs en...**, en mobilisant différentes modalités et en effectuant des remédiations personnalisées, en vue de permettre aux sportifs de se préparer à des échéances sportives à exigences élevées dans le respect de leur intégrité physique et mentale.

C.3.2.2. **Evaluer des actions d'entraînement sportif à visée de performance**, en s'appuyant sur des éléments factuels et sur un dialogue avec les membres du staff et le(s) sportif(s), en vue de réajuster le programme d'entraînement.

Modalités d'évaluation

BC3 : CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES ACTIONS D'ENTRAÎNEMENT À VISEE DE PERFORMANCE SPORTIVE DANS LE DOMAINE DU ...

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 est réalisée au moyen **d'une mise en situation suivie d'un entretien d'évaluation, comme suit :**

- La mise en situation est précédée d'une **présentation** aux évaluateurs **de la séquence prévue** par le candidat.
- **Dans un second temps,** le candidat est mis en situation d'**animer** :
 - **un entraînement vidéo**
 - **un entraînement « réel »** qui doit être mené en collaboration avec au moins un membre de son **staff sportif**.

Le candidat réalise ensuite **une analyse à chaud des deux temps** et il répond aux questions des évaluateurs (50mn).

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DISPENSES, DES ALLEGEMENTS ET/OU CORRESPONDANCES
AVEC LE DESJEPS « entraînement et perfectionnement sportif » mention « ... » EN BC**

	EPEF	EPMSP	BC1	BC2	BC3
UC1 et UC2 du DESJEPS(*) spécialité « performance sportive » mention « ... »	X				
UC1 du DESJEPS(*) spécialité « performance sportive » mention « ... »	X				
UC2 du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « ... » RNCP36829	X				
UC3 et UC4 du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « ... »	X	X			X
UC3 ou UC4 du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « ... »	X	X			Allègement

Programmation des réingénieries

- 48 mentions de DEJEPS dont 16 travaillées en 2025 (8 sont passées en CPC)
- 28 mentions de DESJEPS dont 7 travaillées en 2025 (2 sont passées en CPC)

Échéances pour la filière équestre

Intitulé	niveau	Échéance d'enregistrement
DEJEPS - Spécialité « Perfectionnement sportif » mention Sports équestres	5	31-08-2029
DESJEPS - spécialité « Performance sportive » mention Equitation	6	01-09-2029